

Nasdaq Canada

Notice 2024-03-28

28 mars 2023

Ce que vous devez savoir :

À compter du 1er juillet, Nasdaq facturera les clients qui fournissent une adresse à l'extérieur du Canada en dollars américains pour tous les produits de données du marché du Nasdaq Canada, en attendant l'approbation de la CVMO.

Pourquoi la Nasdaq apporte-t-elle ce changement?

L'objectif de ce changement est d'aligner Nasdaq Canada sur les pratiques de facturation existantes sur le marché canadien en offrant aux clients non canadiens la possibilité d'être facturés en dollars américains.

Quand le changement entrera-t-il en vigueur?

Ces changements entreront en vigueur d'ici le 1er juillet 2024, en attendant l'approbation de la CVMO.

Quels produits seront touchés?

Les entreprises peuvent voir un impact sur leurs frais de distribution ou d'utilisation des données de marché de Nasdaq Canada si elles choisissent de fournir une adresse de facturation non canadienne.

Comment puis-je savoir si je serai touché?

Les clients dont l'adresse de facturation est située à l'extérieur du Canada et qui sont actuellement au dossier de Nasdaq pourraient constater un impact.

La localisation du client sera déterminé par l'adresse de facturation que le client choisit de fournir à Nasdaq. Les clients qui fournissent une adresse au Canada seront facturés en dollars canadiens. Les clients qui fournissent une adresse à l'extérieur du Canada seront facturés en dollars américains. Vous pouvez modifier l'adresse de facturation en communiquant avec l'équipe des opérations de données de Nasdaq.

Avec qui dois-je communiquer pour obtenir de plus amples renseignements?

Pour en savoir plus, veuillez envoyer un courriel à DataOps@Nasdaq.com